



Artificialisation en Wallonie

Synthèse d'une année de travaux

Colloque CPDT – 15 décembre 2020- Michel DACHELET

Service public de Wallonie **territoire logement patrimoine énergie**

Table des matières

1. SDT
2. DPR
3. Travaux du groupe d'experts
4. Démarches participatives

1. Schéma de développement du territoire

Schéma de Développement du Territoire

Réduction de l'artificialisation

- Réduire consommation terres non artificialisées à 6 km²/an d'ici 2030
- Tendre vers 0 km²/an à 2050

Réduction de l'étalement urbain

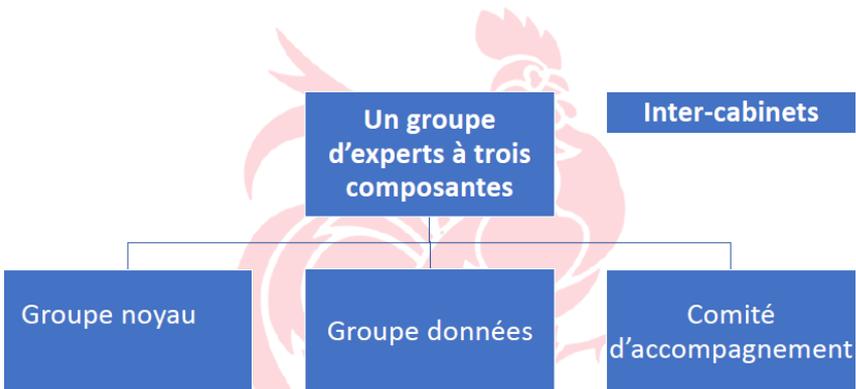
- 50 % nvx logements dans centralités urbaines et rurales en 2030
- 75% en 2050
 - 175.000 nvx logements en 2030 dont min 50 % sur terres artificialisées,
 - 350.000 nvx logements en 2050

2. Déclaration de politique régionale

DPR 2019-2024

- « *Freiner étalement urbain et fin 2050 et réduire consommation terres artificialisées en plafonnant 2025,*
- *un groupe d'experts déterminera, dans un délai d'un an, la superficie artificialisable afin d'atteindre les objectifs aux horizons 2025 et 2050 »*

- **Noyau** : GW (AT, logement, énergie), UWE, CATU, SWL, « construction », SPW-ARNE, Natagora, unif, juriste, FRW, intercommunales
- **Données** : CPDT + IWEPS
- **CA** : Noyau + données + stakeholders (UVCW, UWA, CCW, UPSI, OA, auteur de projet, AMCV, IEW, FWA, SPW-Mi)



DPR 2019-2024

Missions du groupe d'experts

- méthodologie de mesure artificialisation et étalement urbain
- trajectoire de réduction de l'étalement urbain
trajectoire de superficie artificialisable
horizon2050, plafonnement 2025
répartition par bassin
- outils pour atteindre ces objectifs

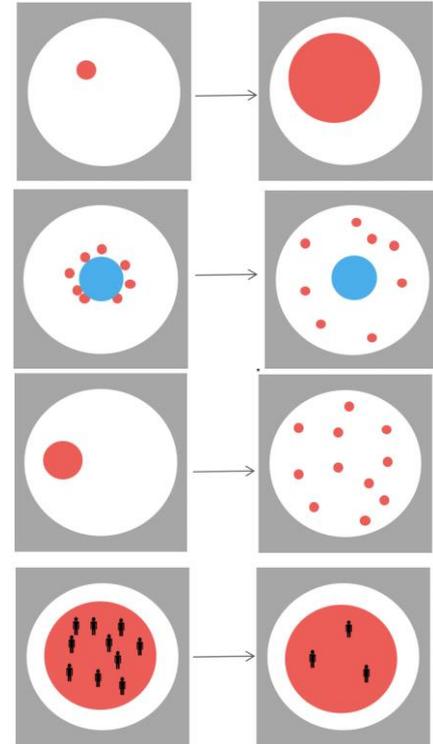
Focus sur le résidentiel

3. Travaux du groupe d'experts

3.1. Méthodologie de mesure

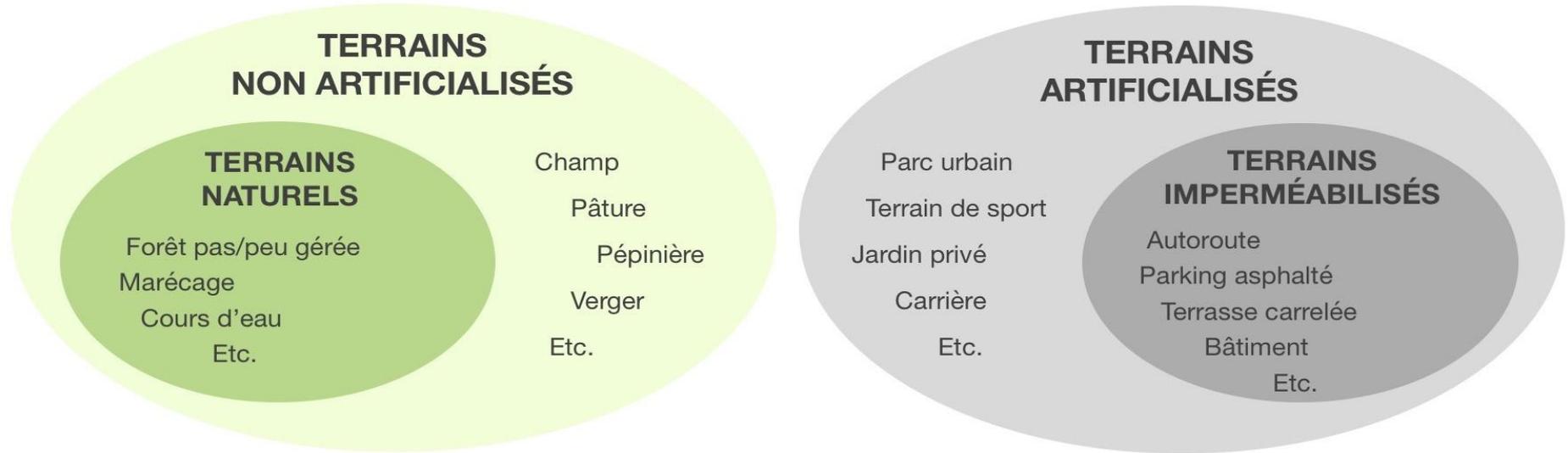
Définition de l'étalement urbain

1. Combien je consomme ?
2. Où je consomme ?
3. Comment je consomme ?



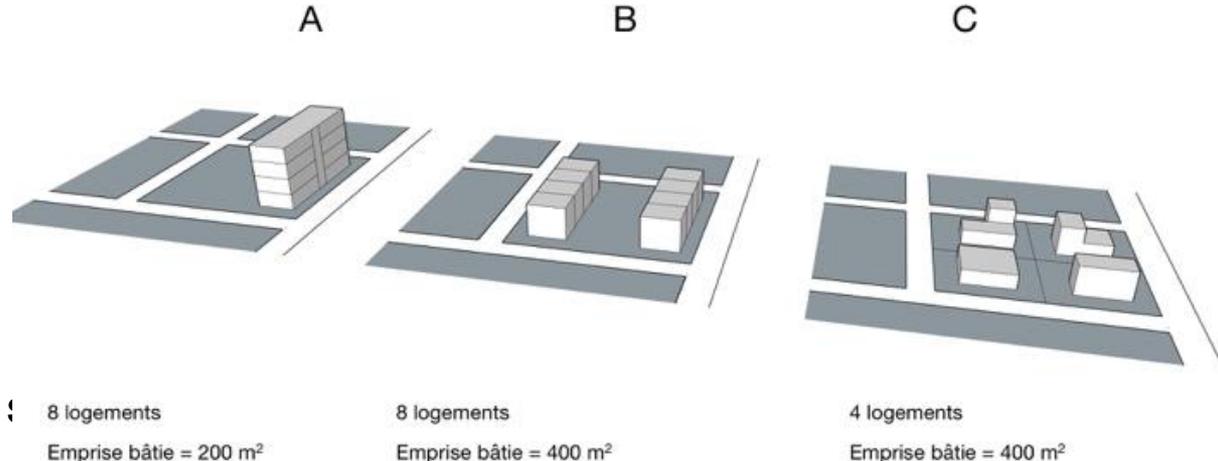
3.1. Méthodologie de mesure

Définition de l'artificialisation



3.1. Méthodologie de mesure

- **Densification**
- **Indicateurs**
 - ✓ **Taux d'artificialisation du territoire (%)**
 - ✓ **Rythme annuel d'artificialisation (ha/an)**
- **Formes urbaines**



3.1. Méthodologie de mesure

Nécessité de territorialiser les centralités urbaines et rurales

SDT : « *La centralité (...) est caractérisée par*

- *le potentiel de concentration en logements*
- *l'accès aisé aux services et aux équipements.*

Il peut être renforcé par

- *densification appropriée,*
- *le renouvellement,*
- *mixité fonctionnelle et sociale,*
- *amélioration du cadre de vie.»*

3.1. Méthodologie de mesure

15/12/2020

13

Polarités de base de l'IWEPS

territorialisent les centralités urbaines et rurales en proposant des

- seuils de concentration en logements
- seuils de services
- seuils de distances/ TEC/SCNB selon fréquence passages

Démarche SIG à compléter par approche de terrain

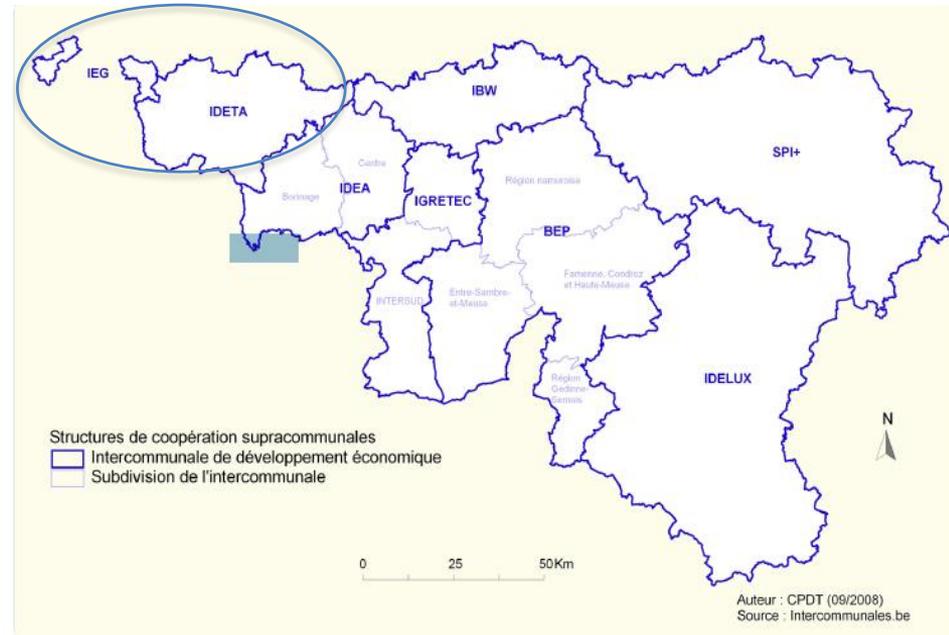
Plusieurs scénarii

3.2. Trajectoires par bassin

15/12/2020

14

- **ATOL-W**
Applicabilité des Trajectoires et des Objectifs de Lutte contre l'étalement urbain en **Wallonie**
- Tendanciel
- Bassins = territoire des intercommunales de développement économique



3.2. Trajectoires par bassin

15/12/2020

15

ATOL-W : outil d'aide à la décision

Trajectoire d'artificialisation

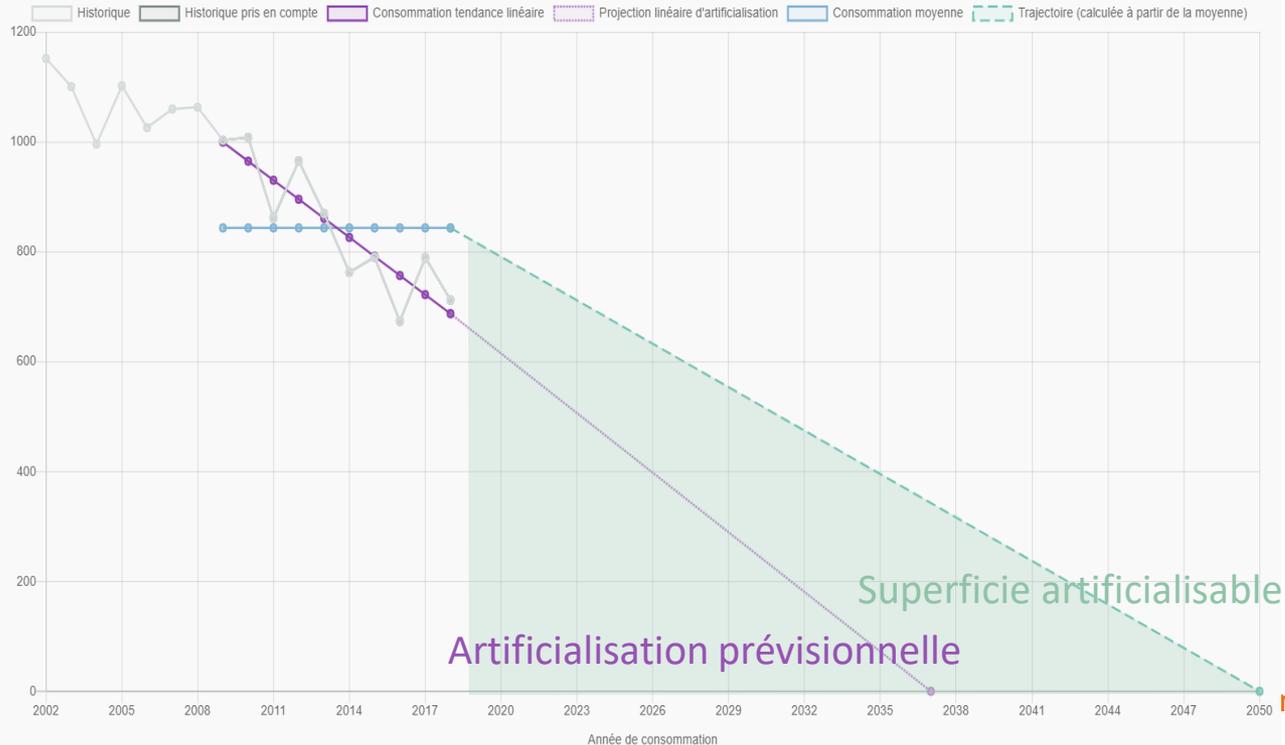
- Tendances de consommation et perspective 2050
- Superficie artificialisable afin d'atteindre les objectifs aux horizons 2025 et 2050
- Tester applicabilité superficie artificialisable au regard potentiel foncier

Trajectoire d'étalement urbain

- Estimer besoins en logements horizon 2050
- Tester applicabilité répartition besoins en logements neufs (densité)
 - ✓ au regard superficie artificialisable
 - ✓ au regard potentiel foncier dans centralités

3.2. Trajectoires par bassin

TRAJECTOIRES D'ARTIFICIALISATION



ment patrimoine énergie

3.3. Examen des outils

Quels outils ?

- Outils de planification
 - ✓ régionaux : SDT, GRU, PS
 - ✓ Communaux : SDPC, SDC, SOL, GCU
- Permis
- Out of the box

3.3. Examen des outils

Grille d'analyse

- Portée / pertinence de l'outil
- Obstacles : contenu, procédure...
- Etapes préalables : SDT, CoDT, balises...
- Délais de mise en œuvre : avant/après 2024

3.3. Examen des outils de planification

Analyse portée/pertinence outils existants au regard de 5 éléments pivots

Quels outils pour

- fixer trajectoires horizon 2050 pour Wallonie et par bassin
- fixer trajectoires horizon 2050 par communes
- définir ou délimiter centralités urbaines et rurales
- fixer mécanismes gestion développement « IN » = dans centralités (densité, programmation...)
- fixer mécanismes gestion développement «OUT»= hors centralités

3.3. Examen des outils de planification

1. Quels outils pour fixer les trajectoires par bassins ?

- SDT
- GRU « new generation »
- Programme de révision des PS initiative régionale (cf. plan ZAE)
- SDPC

3.3. Examen des outils de planification

2. Quels outils pour fixer trajectoires par communes ?

- SDT
 - ✓ Balises pour SDC/SDPC
 - ✓ Programme de révision du PS initiative communale
- GRU « new generation »
 - ✓ Balises pour SDC/SDPC
- Programme de révision des PS d'initiative communale (cf. plan ZAE)
- SDPC
- SDC

3.3. Examen des outils de planification

3. Quels outils pour délimiter les centralités ?

- SDT (balises)
- GRU « new generation » (balises)
- Programme de révision des PS
 - ✓ ZEC
 - ✓ périmètre de protection
 - ✓ prescriptions supplémentaires
- SDPC/SDC
- SOL (petites centralités rurales)
- GCU

3.3. Examen des outils de planification

4. Quels outils pour fixer mesures de développement «IN» et «OUT»?

- SDT : balises pour SDC/SDPC/GCU/SOL
- GRU: mesures et/ou balises pour SDC/SDPC/GCU/SOL
- PS
 - ✓ dézonage
 - ✓ ZEC
 - ✓ périmètres de protection
 - ✓ prescriptions supplémentaires
- SDPC/SDC
- SOL (petites centralités rurales)
- GCU

3.4. Examen des outils - Permis

- Réduction A/E = objectif général CoDT (pas seulement planification)
 - Revoir critères d'écarts pour intégrer respect objectifs réduction A/E
 - Elargir analyse contexte pour mieux motiver permis
 - Eviter effets pervers petits permis et des dispenses
 - Renforcer cohérence permis/ aménagement opérationnel
 - Eviter aggravation artificialisation et étalement en absence outils locaux
- compétence FD pour thématiques ciblées:
artificialisation, localisation, densité...

3.5. Examen des outils - Permis

- Intégrer les coûts de l'A/E dans les charges d'urbanisme
- Relever les impacts environnementaux de l'A/E dans EIE
- Monitorer l'artificialisation/étalement dans les permis (GESPER)
- Favoriser la participation

3.6. Examen des outils « out of the box »

- Outils opérationnels : simplification, efficience
- Outils fiscaux : nouvelles formes de fiscalité, taxation SAR...
- Biodiversité : trame verte et bleue
- Participation citoyenne en amont, sensibilisation...

3.7. Examen des outils - Obstacles

- Pas (peu?) de balises régionales (SDT, GRU...)
- Dézonage plan secteur impopulaire et coûteux
- Programme de révision de PS (cf ZAE): pas de valeur juridique
- Coexistence SDPC/SDC impossible
- SDPC complexe par bassin : nbre de communes ↑
- CoDT n'impose pas de mesures pour garantir la réduction A/E
 - ✓ Réalisation SDPC/SDC/GCU pas obligatoire
 - ✓ Contenu SDT/SDPC/SDC/GCU n'impose pas : trajectoires, fixation centralités, mesures « IN » et « OUT »
- Autonomie plus grande pour communes sans outils de planification

3.8. Examen des outils - Etapes

2019-2024

- Consacrer les trajectoires
- Fixer les balises au niveau régional
- Préparer la boîte à outils (CoDT)
- Monitorer
- Aménagement opérationnel

T1 = temps de la Région

202?-2029

- Réaliser les outils communaux

T2 = temps des communes

4. Démarches participatives

4.2. Policy Lab

- A l'initiative du cabinet du Ministre W. Borsus
- Organisé par l'Institut Jules Destrée, avec la participation des intercommunales de développement économiques
- Outil de construction de politiques collectives
- Début le 15 octobre 2020
- Trois thématiques
 1. trajectoire d'artificialisation
 2. innovations territoriales
 3. gouvernance partenariale

Merci pour votre attention